



Collège Charles Letot

5 rue de Verdun
14400 BAYEUX

Tel : 02 31 22 22 00 / Fax : 02 31 22 22 01
Lycée Charles Letot

Le jeudi 1^{er} avril 2021

Aux parents d'élèves

Chers parents,

Lors de son allocution de mercredi soir, le Président de la République a annoncé que la situation sanitaire de notre pays rend nécessaire la fermeture des écoles, collèges et lycées à partir de vendredi 2 avril au soir. Les congés scolaires ont été modifiés : les élèves seront en vacances du 12 au 26 avril 2021. Le retour en présentiel est prévu le lundi 3 mai 2021.

1) Organisation pédagogique des enseignements à distance

L'enseignement à distance pour la semaine prochaine (du mardi 6 avril au vendredi 9 avril 2021) et la semaine après les vacances (du lundi 26 avril au vendredi 30 avril) s'effectuera selon les modalités suivantes :

- Les élèves consulteront le cahier de texte de Pronote pour avoir le travail à faire et/ou consulter les RDV de classes virtuelles organisées par les enseignants.
- Les élèves accéderont aux ressources déposées sur l'ENT par les enseignants (onglet : Espace de Travail/Letot-confinement-nom de la classe).
- Certains documents de travail sont déjà transmis ce vendredi sous format papier par les professeurs.

Attention : Les ressources ne sont consultables qu'avec un compte élève.

Nous rappelons aux élèves que l'impression des documents n'est pas nécessaire. En effet, les élèves peuvent compléter sur feuille libre leurs réponses, les prendre en photo ou les scanner et les envoyer sur l'ENT.

En cas de problème de connexion, des permanences seront assurées chaque jour au collège pour vous dépanner si besoin (9h-12h/13h30-16h30).

Ces différentes modalités organisationnelles seront expliquées ce vendredi matin aux élèves par les professeurs principaux. De plus, ces derniers recenseront les élèves dont les familles sont les plus éloignées de l'environnement numérique.

Les critères de sélection pour les élèves auxquels nous imprimerons les documents sont les suivants :

- Absence de connexion internet
- Absence de matériel (l'élève ne peut consulter qu'un téléphone portable).

Les élèves et/ou familles concernés pourront récupérer les enveloppes au collège les mercredis 07/04 et 05/05 (9h/12h). Ces familles pourront également nous fournir le travail des élèves qui sera ensuite donné aux enseignants concernés.

Pour les familles qui ne peuvent pas se déplacer, les enveloppes seront envoyées par voie postale.

2) Demi-pension et calendrier

Pour la semaine du 06 au 09/04, une remise va être déduite de la facture du 2^{ème} trimestre. Les familles qui ont déjà payé cette facture auront une réduction sur la facture du 3^{ème} trimestre.

Les repas ne seront pas facturés pour la 2^{nde} semaine d'enseignement à distance.

En ce qui concerne les élèves de 3^{ème}, le stage d'observation en entreprise est annulé. Nous remercions les familles d'informer les entreprises de cette annulation.

3) Service d'accueil des enfants des personnels soignants

Du 06 au 09/04 et du 26/04 au 30/04, le collège Létot accueillera les enfants des personnels soignants. En cas de besoin, merci d'informer le collège au moins 24h à l'avance afin que l'accueil de vos enfants soit organisé. Nous attirons votre attention sur le fait que le service de demi-pension ne sera pas assuré pendant cette période d'accueil.

Soyez assurés que toutes nos équipes mettent tout en œuvre, pour permettre la poursuite de la scolarité de vos enfants.

